



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT Haute-Saône  
ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 13 OCTOBRE 2025

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID : 070-247000755-20251013-D2025\_088-DE



## Subvention à la Mission locale pour le projet « Des quartiers aux entreprises, tissons l'emploi » dans le cadre de la politique de la ville

### DÉLIBÉRATION N° 2025-088

En exercice : 38  
Titulaires présents : 22  
Absents : 16  
Pouvoirs : 8  
Excusés : 2  
Nombre de votants : 30

Le 13 octobre de l'année deux mille vingt-cinq à 19H00 à Raddon-et-Chapendu, salle polyvalente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué le 7 octobre dernier, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Joël BRICE secrétaire de séance.

| Nom                | Présents* | Excusés, supplés par, procuration à | Nom                     | Présents* | Excusés, supplés par, procuration à | Nom                 | Présents* | Excusés, supplés par, procuration à |
|--------------------|-----------|-------------------------------------|-------------------------|-----------|-------------------------------------|---------------------|-----------|-------------------------------------|
| Martine ANDING     | P         |                                     | Sophie EL OMRI          | P         |                                     | Pascale MANGIN      | POUV      | Nathalie SIRVEAUX                   |
| Martine BAVARD     | P         |                                     | Claudette FAIVRE-BAZIN  | P         |                                     | Maryline MANTION    | A         |                                     |
| Jérôme BERNARD     | EXCUSE    |                                     | Isabelle FORMET         | P         |                                     | Gabriel MIGNOT      | P         |                                     |
| Joël BRICE         | P         |                                     | Marie-Christine FRICHET | POUV      | Martine BAVARD                      | Nicolas NURDIN      | EXCUSE    |                                     |
| Frédéric BURGHARD  | P         |                                     | Sylvie GAVOILLE         | POUV      | Éric PETITJEAN                      | Éric PETITJEAN      | P         |                                     |
| Michel CALLOCH     | P         |                                     | Philippe GÉRARD         | A         |                                     | Sébastien RICHARDOT | P         |                                     |
| Christian CHAMAGNE | P         |                                     | Bernard GIRE            | P         |                                     | Catherine SALFRANC  | P         |                                     |
| Roland CHAMAGNE    | P         |                                     | Arnaud GRANDJEAN        | A         |                                     | Alain SCHELLE       | P         |                                     |
| Joël DAVAL         | POUV      | Daniel TONNA                        | Stéphane KROEMER        | POUV      | Alain SCHELLE                       | Nathalie SIRVEAUX   | P         |                                     |
| Jacques DESHAYES   | P         |                                     | Loïc LABORIE            | POUV      | Frédéric BURGHARD                   | Daniel TONNA        | P         |                                     |
| Véronique DEVOILLE | P         |                                     | Didier LARROQUE         | P         |                                     | Rodolphe WACOGNE    | A         |                                     |
| André DIRAND       | A         |                                     | Christophe LEJEUNE      | A         |                                     | Laurent ZIEGLER     | POUV      | Michel CALLOCH                      |
| Nathalie DIRAND    | P         |                                     | Béatrice LEPAGNEY       | POUV      | Véronique DEVOILLE                  |                     |           |                                     |

\*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Supplée(e) par

### Exposé

Le contrat de Ville est un dispositif permettant la réalisation de projets en matière d'emploi, d'habitat, d'environnement, d'éducation, de sécurité, de culture, d'équipements sportifs ou encore de services sociaux, sur le quartier prioritaire politique de la ville. Ce contrat formalise dans un cadre partenarial l'intervention des politiques publiques ayant pour objectif de remédier à l'écart économique existant entre les habitants du quartier et la moyenne des habitants de la commune. Il tend également à améliorer les conditions de vie des habitants du quartier et les rapprocher des services publics.

Conformément aux statuts de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil, la gestion de la politique de la ville est laissée aux communes. Néanmoins la CCPLx participe à sa définition et à sa mise en œuvre en collaboration avec la ville dans la cadre du diagnostic, de la définition des orientations de l'animation et de la coordination des dispositifs et des programmes d'action.

En cohérence avec les enjeux du contrat de ville, la programmation 2025 tient compte des objectifs stratégiques et opérationnels contractualisés dans la lettre d'engagement et des orientations définies par les partenaires financiers. Il revient à la commune d'en assurer la coordination et l'évaluation.

Suite à l'appel à projets annuel du contrat de ville, le comité technique composé des partenaires financiers (Communauté de communes du Pays de Luxeuil, Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté, Caisse d'Allocations Familiales et Conseil Départemental de la Haute-Saône) s'est réuni pour arbitrer les dossiers déposés par les opérateurs.

Dans le cadre de cet appel à projet, la Mission locale a présenté un projet intitulé « Des quartiers aux entreprises, tissons l'emploi », un projet d'insertion pour l'emploi pour 60 demandeurs d'emploi des QPV Lure, Luxeuil-les-Bains et Héricourt.

Il s'agit de faciliter l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) de l'arrondissement de Lure, en les mettant en relation avec les employeurs locaux via des sessions d'information collectives, des visites immersives dans les entreprises locales, et un suivi individuel post visite mais aussi en impliquant les entreprises dans l'accompagnement et la montée en compétence des candidats.

Le montant sollicité pour cette action pour l'année 2025 est de 665€ pour un budget global de 21 153€, soit 3% du budget. L'action est cofinancée par l'Etat à hauteur de 75% et les collectivités territoriales (Communes de Luxeuil, Lure et Héricourt et CC du pays de Lure et CC du pays d'Héricourt).

Considérant l'intérêt local de cette action en faveur de l'emploi, de la cohésion sociale et du développement économique ;

### **Décision**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Décide de retenir et de verser le montant de 665 € au titre de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

**Le Président**

**Jacques DESHAYES**